



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Compte-rendu

Réunion du comité d'orientation de l'INPN

jeudi 21 mars 2013

Pièces jointes :

- La liste des présents, excusés et absents
- Les 5 présentations de la réunion :
 - 1_INPN_CO_SINP et INPN_Yannick Lebeau_2013_03_21.pdf
 - 2_INPN_CO_Retour questionnaire et perspectives_Jean-Philippe Siblet_Sébastien Languille_2013_03_21.pdf
 - 3_INPN_CO_Evolutions de l'INPN_Laurent Poncet_2013_03_21.pdf
 - 4_CO-INPN_TAXREF_Olivier Gargominy_2013_03_21.pdf
 - 5_INPN_CO_INPN et l'outre-mer_Julien Touroult_2013_03_21.pdf

1 Actualité et articulation SINP/INPN (Y. Lebeau)

(présentation : 1_INPN_CO_SINP et INPN_Yannick Lebeau_2013_03_21.pdf)

Actualités

Les grands principes du protocole du SINP :

- Nouveau protocole SINP validé par le CoPil du 20/12/2012. IL sera officialisé par la publication d'une circulaire (obligation de se doter d'une plateforme régionale d'ici 2015). Celle-ci comprendra :
 - Les objectifs et le périmètre de connaissance du SINP.
 - Les limites juridiques et fonctionnelles du SINP.

L'architecture du SINP :

- Trois niveaux : producteur, régional ou thématique et national
- Une seule entrée pour les producteurs de données : soit plateforme thématique, soit plateforme régionale.
- Centralisation des informations par la plateforme nationale afin d'éviter les ponts entre plateformes régionales et thématiques.
- Une plateforme thématique correspond à un domaine de connaissance. Il pourrait y avoir ainsi un format standard d'échange pour chaque thématique.
 - Exemples : - un format standard pour les données d'occurrence/observation national (MNHN)
 - un format pour les espaces protégés (COVADIS)
 - un format pour les relevés de végétation...

Plusieurs participants (AMP, FCBN) ont fait part de leur souhait de disposer d'une plateforme thématique pour leurs domaines respectifs (mer et flore).

Conclusion :

Remarque sur la plateforme thématique « Observation » Mer/terre, faune/flore. Terre/mer qui peut poser problème (cas estran et espèces). Il est important de ne pas multiplier les plateformes thématiques afin de garder une cohérence dans le SINP. Ce choix stratégique sera traité dans le cadre du SINP.

Dès que les standards seront mis en place pour le SINP, l'INPN s'adaptera pour accueillir les données élémentaires d'échange et les rendre téléchargeables

Articulation INPN-SINP

- Analyse du SI INPN

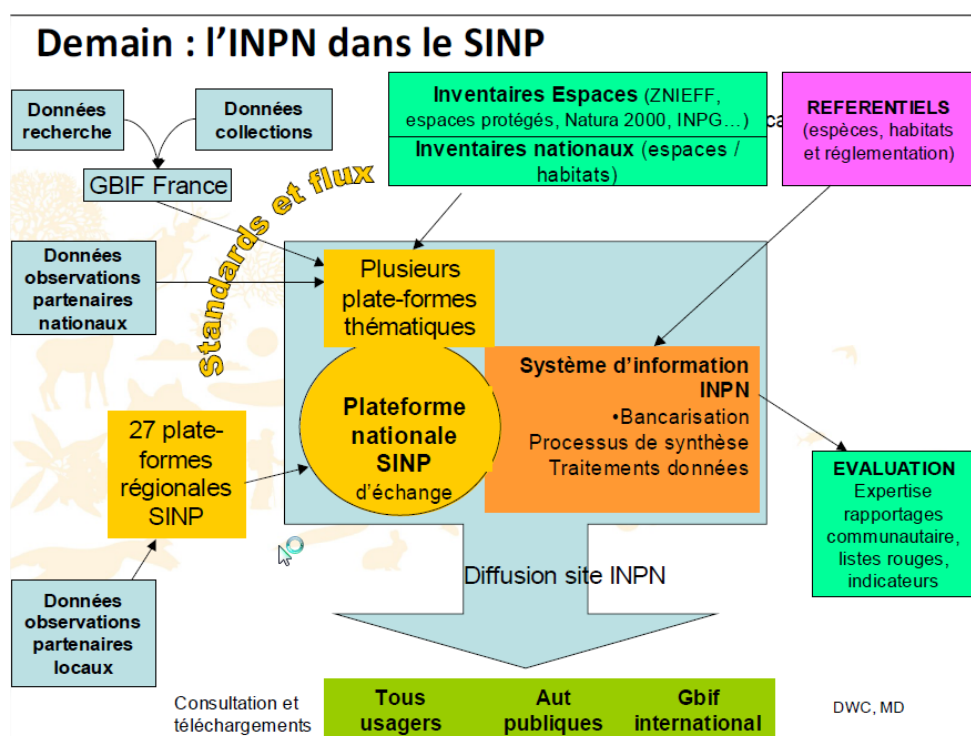
L'ensemble des fonctionnalités de l'INPN correspond aux attentes du SINP.

- Articulation INPN/SINP

Le protocole SINP pose que la plate-forme nationale du SINP sera gérée par le MNHN à partir du site INPN. Néanmoins des développements seront nécessaires afin de prendre en charge la plateforme nationale et thématique notamment s'adapter aux flux et aux standards du SINP (pas de financement en 2013 sur ce point - développement prévu en 2014).

Conclusion :

L'articulation SINP et INPN a été clairement présentée et les avancées sur l'architecture du SINP ont satisfait le CO pour la compréhension globale du système. Ce point doit encore être discuté dans le cadre du GT architecture.



2 Synthèse des attentes vis-à-vis de l'INPN (J.-Ph. Sibley - S. Languille)

(présentation : [2_INPN_CO_Retour questionnaire et perspectives_Jean-Philippe Sibley_Sébastien Languille_2013_03_21.pdf](#))

- Retour sur les conclusions du 1^{er} comité du 20 juin 2012 - J.-P. Sibley
- Retour sur les réponses des questionnaires - S. Languille
- Première analyse et propositions d'orientation générale (moyen/long terme) - J.-P. Sibley

Conclusion :

Le CO valide les conclusions de la réunion du 20 juin 2012 et les pistes de travail.

Suite aux discussions, il est à noter que la fréquence d'utilisation de l'INPN par certaines structures ne permet pas de mesurer réellement l'utilité des outils fournis. Même si l'utilisation peut être peu fréquente, certaines fonctionnalités sont indispensables au travail des partenaires (ex : TaxRef).

Le CO partage l'avis qui ressort des questionnaires sur le fait que les producteurs de données doivent être encore plus visibles sur le site de l'INPN. Discussions à avoir lors d'un comité éditorial INPN qui sera ouvert aux membres du CO. Cela permettra aux partenaires de participer aux évolutions de l'affichage général sur le site de l'INPN. Le CO propose aussi de développer la recherche multicritère dans les bases de données de l'INPN. Ces développements seront réalisés dans le cadre des financements de la plateforme nationale du SINP.

3 Evolutions de l'INPN depuis le dernier Comité d'orientation (L. Poncet)

(présentation : [3_INPN_CO_Evolutions de l'INPN_Laurent Poncet_2013_03_21.pdf](#))

Documentation :

- Formalisation des flux d'information et documentations des standards de gestion et d'échange pour tous les programmes nationaux => Diffusion sur l'INPN progressivement en 2013
- Documentation des procédures de contrôle et formalisation par des rapports d'analyse
- Ressources « informatiques » : Tierce Maintenance Applicative et audit des bases de données

Nouvelles applications développées dans le cadre de l'INPN (Natura2000, directive habitats, statut des espèces ...)

Site de l'INPN :

- Qualification des données « espèces » : 3 niveaux génériques
- Optimisation de l'affichage des fiches espèces (Atlas départemental, iconographie) et galerie photos
- Refonte de la diffusion des référentiels habitats
- Ajout du programme Plans Nationaux d'Action
- Diffusion des formulaires Natura 2000 / ZNIEFF en pdf

Evolutions sur les programmes et les contenus :

- Nouvelles versions du référentiel TAXREF
- Typologie habitat : 8 nouvelles correspondances de typologies marines
- Nouvelles Listes rouges (Flore vasculaire de France métropolitaine, Liste rouge mondiale (espèces françaises))
- Nouvelles bases de programme (Natura 2000, Espaces protégés)
- Nouvelles iconographies (7000 iconographies espèces)
- Nouveaux partenaires nationaux (CPIE, RNF, INRAP, e-recolnat...)
- Evolutions des données d'occurrence : 13,7 millions (+ 24% en 2012)

Création du comité d'orientation en 2012

Diffusion d'une lettre d'informations (6 en 2012) et site Facebook

En moyenne, 100 000 visites par mois sur le site de l'INPN, chiffre en augmentation constante.

Conclusion :

Le CO a pris connaissance des différentes évolutions de l'INPN depuis juin 2012.

La mise en place progressive du SINP ne doit pas relentir les projets d'acquisition de données par l'INPN dans le cadre de partenariats avec certains producteurs. Le message doit être clair et rentrer dans la logique SINP sans risquer une rupture dans l'attente de la mise en place des plates-formes nationales, thématiques et régionales.

Au-delà des newsletters déjà disponibles, le CO souhaite être informé régulièrement des évolutions de l'INPN par une communication simple (mail).

Groupe thématique sur l'affichage des données marines : La problématique du découpage des secteurs marins, pour l'affichage des données de répartition sur l'INPN, a été soulevée. Il a été acté la création d'un groupe thématique INPN pour définir un référentiel géographique marin « compatible » avec le découpage administratif terrestre. Participation déclarée lors du CO : AAMP (Benjamin Guichard), LPO (Dominique Aribert), CdL (Pascal Cavallin). Il peut être éventuellement ouvert à des partenaires extérieurs au CO, pertinents sur la problématique.

Préparation d'un document de propositions qui seront discutées et actées lors d'une prochaine réunion.

4 Présentation du référentiel TAXREF et statut des espèces (O. Gargominy)

(Présentation : 4_CO-INPN_TAXREF_Olivier Gargominy_2013_03_21.pdf)

Objectifs

- Produire une liste de noms de référence pour les taxons de la faune, la flore et la fonge de France
- Permettre une interopérabilité entre les bases de données
- Gérer des données et les évolutions taxonomiques et nomenclaturales dans les données
- Vérifier la nomenclature et la taxonomie
- Informer sur les occurrences et statuts biogéographiques

Le rôle du MNHN/SPN

- Synthèse et coordination (consolidation nationale)
- Production de référentiels
- Diffusion du référentiel, notamment au travers du SINP, vers l'ensemble de la communauté
- Répondre aux besoins internes et externes (utilisateurs)

Sources

- Bases de données validées, officielles et consensuelles (nationales, européennes et internationales)
- Publications scientifiques
- Groupes d'experts

TAXREF-Web

- Application Web permettant le travail partagé des experts
- Élément indispensable de la consolidation
Facteur d'économie de moyen humain
- Uniquement en accès identifié (Expertise taxonomique, Respect de la méthodologie (en particulier GSD))

Diffusion de TAXREF

- Via un espace réservé au sein du site de l'INPN
- Via des outils naturalistes

Espèces protégées, réglementées ou interdites d'introduction

- Contexte juridique strict et rigide
- Contexte taxonomique complexe (cf document méthodologique)
- Complétude : Exhaustivité sur L. 411-1 et L. 411-2 du Code de l'Environnement (protections et réglementation), « Exhaustivité » sur L. 411-3 (interdiction d'introduction)

TAXREF s'intègre bien dans le système d'information des partenaires et sert de référence pour leurs bases de données.

Remarques :

Le CO précise qu'il serait important de communiquer plus en amont sur les sorties des nouvelles versions. De plus, bien que ces évolutions soient déjà documentées, il faudrait préciser les types d'évolutions et changements apportés entre chaque version afin de simplifier les mises à jour par les partenaires dans leur système. La demande doit être précisée sur ce point.

Le CO propose de s'appuyer plus sur les référentiels déjà existants en région (DREAL, CSRPN, ...) et particulièrement pour l'outre-mer tout en restant vigilant sur le degré de validité taxonomique de ces informations. Ce point sera analysé.

TAXREF représente une équipe de 2.5 personnes (développement et maintenance du système d'information compris). Dans le cadre d'un référentiel national nécessaire au SINP, les moyens humains aujourd'hui affectés ne doivent pas diminuer si on veut garder le rythme des mises à jour et d'ajout de nouveaux groupes notamment sur l'outre-mer

5 Outre-mer et l'INPN : présentation des axes de travail (J. Touroult)

(Document : 5_INPN_CO_INPN et l'outre-mer_Julien Touroult_2013_03_21.pdf)

Particularités

- Faune, flore, fonge et habitats très différents dans quasiment chaque DOM ou COM
- Echelle spatiale (variation forte à faible, taille des communes et territoires)
- Importance de la partie marine (ZEE)
- Disponibilité de l'expertise variable
- Importance des sources de type collections
- Taxonomie : challenge fort sur l'amont du référentiel (Nombreux taxons restant à décrire)
- INPN moins connu qu'en métropole...

Approche générale

- Par définition, l'INPN concerne toute la biodiversité et géodiversité française
- Indispensable pour avoir une vision nationale, assurer la cohérence et permettre la consolidation
- Contraintes de moyens, priorité de complétude pour les DOM et métropole (COM en seconde priorité)
 - Dans la pratique : Opportunisme vis-à-vis des données, des projets et de l'expertise disponible

Déjà disponible sur l'INPN

- Référentiels Taxonomique (DOM et COM) et leurs statuts (menaces, réglementations...)
- Aires protégées : Complet pour les DOM, très partiel pour les COM
- Programme ZNIEFF (DOM + Saint-Pierre et Miquelon) : Données validées et diffusées pour la Guyane et SPM
- Programme Liste rouge
- Inventaires (Programme TIT biodiversité de l'IFRECOR pour la partie marine)
- Iconographie

Situation actuelle

- Affichage des répartitions (Présence/statut par territoire, détaillé dans chaque territoire (Partiel))
- Affichage et liste par commune : disponible
- Maillages : à venir

Outil de gestion de données CardObs performant pour la saisie des données Outre-mer.

Stratégie concernant l'outre-mer

- Articulation avec le SINP DOM
- Stratégie géographique (DOM prioritaires, COM selon sollicitations et opportunités)
- Travailler sur un groupe taxonomique dans tous les DOM ou sur tous les taxons d'un DOM ?
- Intérêt de travailler sur les Antilles : 4 entités avec un fond d'espèces en commun
- Prioriser les zones considérées comme des « points chauds » à l'échelle internationale ?
- Stratégie thématique :
 - 1) Référentiels (TAXREF, Espaces protégés, habitats)
 - 2) Inventaires espèces
 - 3) Inventaires Ecosystèmes ?

Le CO prend acte des informations contenues dans l'INPN pour l'outre-mer et de la stratégie proposée d'acquisition d'informations pour l'INPN.

Une question est posée concernant la problématique de se concentrer sur les points chauds de biodiversité. Cette priorisation ne fait pas l'unanimité. Par exemple, Saint-Pierre-et-Miquelon ne fait pas partie des points chauds mais reste important au niveau français puisque c'est le seul territoire situé dans l'Atlantique nord.

Le représentant du ministère de l'OM préconise aussi le développement de l'information sur les écosystèmes et les habitats.

6 Point d'information : communication sur les 10 ans de l'INPN (S. Languille)

L'année 2013 marque les dix de la mise en place de l'INPN. Pour cette occasion et dans la continuité de la volonté de développer la communication autour de l'INPN, le SPN, en s'appuyant sur les ressources de la direction de la communication du muséum, a préparé un programme de communication détaillé ci-dessous. L'ensemble de ces communications permettra aux différents publics plus ou moins avertis de s'informer sur l'INPN. Les membres du CO y sont invités.

Cette année a été aussi l'occasion de créer un logo pour le programme INPN et de diffuser une plaquette d'information.

- Le **11 juin de 15h à 18h** : Une demi-journée d'information interne au Muséum sur le SPN et l'INPN au Grand Amphithéâtre du Muséum. Cet événement sera l'occasion de présenter le SPN et ses activités à l'ensemble du personnel du Muséum et partenaires.
- Le **25 et 26 mai** : La fête de la Nature au village de la nature dans le jardin des plantes.
- Le **dimanche 26 mai à 15h** à l'Auditorium de la GGE : Dans la thématiques "Les métiers du muséum" sera présenté celui d'"Expert naturaliste". Pascal Dupont sera notre expert sur le sujet.
- Le **dimanche 26 mai 17h30** : Bar des sciences "L'inventaire faune-flore, pourquoi faire ? L'INPN : Les données de la Biodiversité nationale... Quel accès ? Quelle diffusion ?"
 - Pierre-Edouard Guillain, Laurent Poncet, Régine Vignes-Lebbe,
- Le cycle de conférences : 18h à l'Auditorium de la GGE
 - **Présentation du Lundi 3 juin 2013** *référentiel taxonomique national : entre taxonomie et gestionnaire de la nature* (Olivier Gargominy)
 - **Lundi 24 juin 2013** : *L'état de l'inventaire en France : bilan et perspective* (Julien Touroult)
 - **Lundi 1er juillet 2013** : *Les enjeux des systèmes d'information sur la Biodiversité.* (Laurent Poncet)
- De **juillet à septembre**, Exposition photo à la GGE : Tour de France de la biodiversité.
- Participation au 100^e Tour de France cycliste avec une série de 21 spots, sur la biodiversité des étapes traversées par les coureurs, qui seront diffusés sur France Télévision, du **29 juin au 21 juillet 2013**.
- Réalisation, en partenariat avec l'IGN, d'une carte des espaces protégés qui illustre aussi les espèces des spots présentés lors du Tour.
- Le **Samedi 7 décembre**, dans le cadre de la journée thématique "Fleuves et rivières" - mise en avant des programmes "eau douce" du SPN et INPN.